

# «Un modèle franco-suisse à inventer»

► **En France voisine, le projet de Parc naturel régional du Doubs horloger** est proche du but: le parc pourrait être labellisé début 2020 et voir le jour d'ici 2021.

► **L'idée de créer un parc transfrontalier, avec le Doubs** comme colonne vertébrale, est toujours d'actualité: notre entretien avec Yannick Nancy, directeur du Pays horloger, l'organisme de préfiguration du PNR du Doubs horloger.

*Le Quotidien Jurassien.* – Le Parc naturel régional du Doubs horloger pourrait être reconnu au début de l'année prochaine. À quand un Parc du Doubs transfrontalier?

Yannick Nancy. – Le Parc suisse du Doubs existe depuis 2013. Le nôtre devrait voir le jour, si tout va bien, en 2021. Jusqu'à présent, nous collaborons sur la base d'une convention de partenariat. Intéressant, ce fondement nous permet de coordonner nos plans et d'amorcer des projets, mais si nous voulons que cette coopération s'inscrive durablement dans le temps, nous devons l'institutionnaliser davantage. Une structure juridique commune pourrait agir comme un facilitateur et faire émerger des projets. Nous avons quelques pistes sur la configuration à trouver mais cela va demander une investi-



Le Doubs, ici à la hauteur de Goumois, serait la colonne vertébrale d'un parc transfrontalier entre la Suisse et la France.

ARCHIVESARCHIVES

gation juridique car nos deux parcs ont des labels différents, établis sur des critères différents. Ce modèle franco-suisse reste à inventer. Bien sûr, des structures transfrontalières existent déjà à Bâle ou à Genève, qui ont par exemple mis en place le Léman Express ou qui gèrent le Téléphérique du Salève, mais, objectivement, nous ne brassons pas les mêmes moyens. À nos petites échelles, nous sommes des pionniers.

– **Quelles sont les bases communes aux deux régions?**

– L'environnement figure en tête de nos fondamentaux communs: nous appartenons au même massif jurassien et

partageons les problématiques du Doubs, la rivière frontière rassembleuse. Autres similitudes: nous habitons un territoire éloigné, excentré, sur lequel nombre de savoir-faire artisanaux et industriels ont été développés. Les deux régions se distinguent encore par un certain dynamisme et un tourisme de recherche de nature et d'authenticité.

– **Qu'y aurait-il à gagner à créer un parc transfrontalier?**

– On pourrait fonctionner avec deux parcs de part et d'autre de la frontière, c'est assez classique et ça existe (Parcs du Haut-Jura et du Jura vaudois) mais ici, l'interconnexion a été pensée dès le départ, dans les

années 1990 déjà. Le gros avantage, c'est de coller à une réalité de territoire. Il y a des enjeux très denses, environnementaux et économiques, entre les populations. Nous aimerions pouvoir dépasser l'approche utilitaire de la frontière (emploi, achats) et être capables de porter un regard global sur l'espace du Doubs. Nous sommes convaincus que cela entraînera un regain d'efficacité. Aujourd'hui, la gestion de la rivière n'est pas idéale, avec deux pays se partageant chacun un versant d'une vallée difficilement accessible. Le Doubs n'est pas assez visible. Avoir une approche globale du territoire, avec le Doubs en son

milieu, contribuerait à focaliser l'attention sur la rivière, à parvenir à une meilleure gestion et mise en valeur. Cela permettrait aussi d'augmenter la visibilité du territoire du point de vue touristique, en nous positionnant comme une destination unique.

– **Dans quels délais ce rapprochement pourrait-il avoir lieu?**

– Nous nous sommes donné trois ou quatre ans pour trouver les solutions. Mais il faut rester vigilant et éviter de nous précipiter: si nous créons du déséquilibre, ça n'aura servi à rien. Il ne s'agit pas non plus d'avancer de manière angélique. Au contraire, si nous

voulons que les deux territoires soient gagnants et que cela soit durable, nous devons être pragmatiques. Il faut trouver la bonne structure, la forme juridique adaptée à nos besoins, suffisamment agile pour porter des projets et pour accéder plus simplement à des fonds européens.

– **Quel regard posez-vous sur le Parc suisse du Doubs?**

– En France, les parcs ont 50 ans: ce sont de vieux outils. Globalement, des études montrent que ce sont des territoires plus dynamiques que d'autres zones rurales équivalentes. Ils possèdent des capacités à mobiliser des fonds sur des projets et à innover plus importantes que sur d'autres secteurs, des capacités à prendre en compte des problématiques de gestion de l'environnement très complexes. Mais il est difficile d'en mesurer les retombées économiques et d'établir un bilan comptable. C'est un travail de fond. Les parcs suisses sont beaucoup plus récents, ils ont moins de 20 ans. De l'extérieur, j'ai l'impression que l'on demande encore au Parc du Doubs de justifier sa place, que les communes, les cantons et les organismes locaux doivent le laisser s'installer. Il y a un réglage à trouver entre les échelons, une structure à consolider, ce qui n'est pas anormal. Mais ce parc mène des projets intéressants. De plus, il y a une énergie renouvelée en ce moment.

Propos recueillis par  
VÉRONIQUE ERARD-GUENOT,  
Le Bâle (F)